

18. Motion : taxe poids lourds

Première intervention :

Madame la maire, chers collègues,

Nous sommes d'accord sur le fond de cette motion. Cependant, nous sommes interrogatifs sur l'agenda. Nous y reviendrons. Alors, nous vous demandons de reporter le vote de cette motion pour la prochaine réunion du Conseil municipal, c'est-à-dire le 04 juin prochain, pour avoir davantage de recul par rapport au calendrier politique en cours.

En effet, cette taxe poids lourds va permettre de réduire la pollution atmosphérique et donc contribuer à l'amélioration de l'état de santé de nos concitoyens. Ce sera aussi l'occasion de relancer le ferroutage et le fret ferroviaire, qui sont plus respectueux de l'environnement. Enfin, cette taxe va permettre d'engranger des recettes supplémentaires pour nos collectivités pour financer des infrastructures de transport.

Pourtant, l'agenda politique nous incite à demander le report de son vote.

À l'heure actuelle, l'Eurométropole est en train de mener une enquête sur des ménages bas-rhinois et euro métropolitains dans le cadre **du grenelle des mobilités**, qui se terminera le 25 mai prochain. D'après les premières annonces sur ce grenelle, il serait prévu que l'Eurométropole de Strasbourg rétrocède près de 250 ha à la nature pour donner suite à une éventuelle évolution du parcours de l'A35.

En outre, la loi **d'orientation et des mobilités** vient d'être adoptée en première lecture au Sénat, le 02 avril dernier, et va repasser à l'Assemblée nationale pour une adoption définitive dans les prochains jours.

Nous vous proposons d'attendre les tenants et aboutissants de ces deux démarches avant de se prononcer parce qu'il n'y a pas d'urgence impérieuse pour l'adopter tout de suite. **Autrement, notre groupe s'abstiendra** si on propose la motion au vote ce soir.

Deuxième intervention

Madame la maire,

Vos explications, qui consistent à porter cette motion au plus haut niveau, et en particulier à l'Assemblée nationale, pour enrichir la dernière version de la loi **d'orientation et des mobilités** nous apportent un nouvel éclairage. Des explications, qui nous incitent à soutenir tout de suite la motion avant la promulgation de la loi. Partageant la même analyse et les mêmes conclusions que vous, **notre groupe votera** cette motion dès ce soir afin d'apporter notre contribution commune à l'amélioration de cette loi.